



**LIGUE NATIONALE  
DE RUGBY**

**Paris, le jeudi 22 mars 2007**

**CHOIX D'ATTRIBUTION DE CERTAINS DROITS  
D'EXPLOITATION AUDIOVISUELLE  
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY PROFESSIONNEL**

La Ligue Nationale de Rugby a lancé le 3 janvier 2007 un appel à la concurrence portant sur la concession de certains droits d'exploitation audiovisuelle du TOP 14 et de PRO D2 pour les 4 prochaines saisons, ainsi que la finale du TOP 14 de la saison 2006/2007 (diffusion sur une chaîne à accès libre).

La LNR a reçu le 6 février 2007 14 offres, dont au moins une offre pour chaque lot.

Ces offres ont été examinées par le Comité de suivi, qui a également procédé à des auditions de candidats pour certains lots, avant de présenter ses propositions au Comité Directeur de la LNR.

Lors de sa réunion du 22 mars, le Comité Directeur de la LNR a décidé de l'attribution des lots :

**LOT n°1 : Attribution à CANAL+ France**

3 matches décalés seront diffusés en direct lors de chaque journée du TOP 14 : 1 match sur CANAL+ et 2 matches sur CANAL+ Sport

CANAL+ diffusera également en direct et en prime time les demi finales et la finale du TOP 14, ainsi qu'un magazine hebdomadaire « Jour de Rugby » proposant le samedi soir après chaque journée les résumés de tous les matches.

**LOT n°3 : Attribution au groupe CANAL+**

Le Groupe CANAL+ proposera lors de chaque journée du TOP 14 la diffusion en direct en paiement à la séance ainsi qu'en différé en vidéo à la demande des 4 matches non décalés.

**LOT n°4 : Attribution à Orange France**

Orange France proposera dans le cadre de son service de téléphonie mobile une offre Rugby comportant pour tous les matches de TOP 14 des extraits diffusés en quasi direct et des résumés après les rencontres.

**LOT n°5 : Attribution à Sport+ et France 3**

Dans le cadre de leur offre commune, Sport + et France 3 (sur ses décrochages régionaux) diffuseront un match en direct lors de chaque journée de PRO D2, ainsi que les demi finales et la finale.

./..



**LIGUE NATIONALE  
DE RUGBY**

### **LOT n°6 : Attribution à Eurosport**

Eurosport diffusera chaque jeudi un magazine de débats et de reportages portant sur l'actualité du rugby professionnel (TOP 14 et PRO D2) de 52 minutes.

### **Lot n°7 : Attribution à France 2**

France 2 diffusera la finale du TOP 14 2006/2007 le samedi 9 juin à 21 h 00 (en co-diffusion avec CANAL+ au titre du contrat en cours).

Le Lot n°2 portant sur la diffusion sur une chaîne à accès libre de la finale du TOP 14 pour les saisons 2007/2008 à 2010/2011 n'a pas pour l'instant été attribué.

La LNR se félicite du résultat de cet appel à la concurrence qui se traduit par une exposition renforcée du TOP 14 et une couverture inédite de la PRO D2 sur les 4 prochaines saisons, ainsi que par une augmentation significative des ressources de la Ligue liés aux droits d'exploitation audiovisuelle.

**Serge BLANCO** présentera les résultats de l'appel à la concurrence lors d'une conférence de presse qui se déroulera vendredi 23 mars à 10 h 00 à L'HOTEL SOFITEL « LE PARC »  
55 – 58 Avenue Raymond Poincaré – Paris 16ème

---

**Justine EHRHARDT**  
Relations Presse  
01 45 05 73 31

**Caroline BOCQUET**  
Responsable Communication  
01 55 07 87 44

**Arnaud DAGORNE**  
Directeur Général  
01 55 07 87 90